



DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2023

# INTERNATIONAUX DE FRANCE PROFESSIONNELS DE DOUBLE – AMATEURS

## MERCEDES OPEN DE GOLF DE LA RÉUNION 2023

**Vendredi 8 décembre & Samedi 9 décembre  
& Dimanche 10 décembre 2023 au Golf Club de Bourbon**

### RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

#### **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

S'inscrire à une compétition Fédérale vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve :

Ouvert aux joueuses et joueurs amateurs, licenciés de la ffgolf et étrangers, dans la limite des places disponibles.

Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.

Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueuse ou joueur d'adresser directement à son club, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2021 ou 2022, ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf, avant la clôture des inscriptions.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf en cliquant sur ce lien : <https://www.ffgolf.org/Jouer/Inscriptions-Entry-forms/Calendrier-et-inscriptions>.

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

Les cadets sont autorisés, prévoir impérativement un chariot personnel, aucun chariot ne sera disponible sur site en prêt ou location.

## **2. NOMBRES DE PARTICIPANTS**

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 16 équipes (wild card incluses). Si les demandes dépassent ce nombre, le choix des équipes inscrites se fera par ordre des index cumulés. La priorité sera donnée aux joueurs extérieurs et aux invités des partenaires.

## **3. SÉRIES**

**Le champ sera limité aux joueurs amateurs de série 1** (Index pris en compte est celui à la date de la clôture des inscriptions, le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 à 12h00).

- Dames : index inférieur ou égal à 11.4
- Messieurs : index inférieur ou égal à 8.4

## **4. MARQUES DE DÉPART & FORME DE JEU**

Dames = Bleues / Messieurs : Blanches

54 trous Stroke Play / En double (Équipe non mixte) / 18 trous par jour

Formules de jeu = Tour 1 : Quatre Balles / Tour 2 : Foursome / Tour 3 : Quatre Balles

## **5. DATES**

**Vendredi 8 décembre 2023 / Samedi 9 décembre 2023 / Dimanche 10 décembre 2023 - Golf Club de Bourbon**

Dimanche 10 décembre à 19h00 - Remise des prix lors du Cocktail de Gala : Ness by D-Océan / Trou d'Eau La Saline / Saint - Paul.

## **6. ENGAGEMENTS**

Les droits d'engagement, sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion, sont de 200€/joueuse ou joueur (50% de réduction pour les Moins de 18 ans / Règlement par virement\* ou paiement en ligne). La priorité sera donnée aux joueurs extérieurs et aux invités des partenaires.

**Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription** LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 12 heures** :

- À retourner par mail à [ligue.golf.reunion@wanadoo.fr](mailto:ligue.golf.reunion@wanadoo.fr)

**Le paiement des droits d'engagement des 2 joueuses ou joueurs** s'effectuera au plus tard à cette même date soit par :

- **Virement\*** : Envoyer un justificatif du virement effectué au profit de la LRGR (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement) à [ligue.golf.reunion@wanadoo.fr](mailto:ligue.golf.reunion@wanadoo.fr).  
\* IBAN FR76 1131 5000 0108 0151 3162 231 BIC CEPAFRPP131

**OU**

- **Paiement en ligne** à [https://jepaieenligne.systempay.fr/LIGUE\\_REUNIONNAISE\\_DE\\_GOLF](https://jepaieenligne.systempay.fr/LIGUE_REUNIONNAISE_DE_GOLF) (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans le message d'accompagnement).

## **7. RÈGLEMENT DE COMPÉTITION**

Les Règles locales permanentes du circuit professionnel Français s'appliquent.

Elles sont téléchargeables sur le site de la ffgolf : [Accueil](#) / [Élite](#) / [Circuit pro français](#) / [Le circuit](#) / [Calendrier et règlement](#).

## **Points importants :**

- **Règle de la même balle pendant le tour** → Règle Locale Type G-4 en vigueur.

Pénalité pour avoir fait un coup sur une balle en violation de cette règle locale : le joueur (en quatre balles), ou le camp (en foursome), reçoit un coup de pénalité pour chaque trou au cours de laquelle il enfreint cette règle locale. Le joueur (en quatre balles) ou le camp (en foursome) doit revenir à l'utilisation de la même balle avant de jouer de la zone de départ suivante, sinon le camp est disqualifié.

Si la découverte est faite pendant le jeu d'un trou, le joueur (en quatre balles) ou le camp (en foursome) peut terminer le trou avec la balle jouée ou placer une balle correcte à l'endroit où la balle jouée en infraction à cette règle locale a été relevée.

- **Entraînement** → Règle 5 :

**a) Avant ou entre les tours en Stroke Play.** – Règle locale type I-1.1 en vigueur. La Règle 5.2b. est modifiée comme suit : Un joueur ne doit pas s'entraîner sur le parcours mais peut s'exercer sur les zones de pratique désignées (practice, zones d'approches et putting green.

Pénalité pour une première infraction : Pénalité générale

Pénalité pour une deuxième infraction : disqualification

**b) Entre deux trous** – Règle locale type I-2 en vigueur. La Règle 5.5b est modifiée comme suit : Un joueur ne doit pas faire de coup d'entraînement sur ou près du putting green du trou juste fini ou tester la surface du green en frottant ou faisant rouler une balle.

Pénalité pour infraction à cette Règle locale : Pénalité générale

## **8. ENTRAÎNEMENT**

Du lundi 4 au jeudi 7 décembre, en fonction des créneaux disponibles et uniquement sur réservation au 0262 26 33 39. Réservation possible dès réception par la LRGR de la fiche d'inscription et du règlement des deux joueuses ou joueurs.

## **9. PRACTICE**

L'usage de tout club permettant de franchir les filets de protection ou le grillage de la route d'accès principale du golf est STRICTEMENT INTERDIT = distance maximum 210 m, dans la zone de frappe délimitée, dédiée pour les longs coups.

## **10. MÉDICAL**

Un médecin sera disponible sur simple appel (Membre du club).

## **11. RESTAURATION**

Un déjeuner sera offert aux joueuses ou joueurs du vendredi 8 au dimanche 10 décembre 2023 inclus. Seul le déjeuner de la joueuse ou du joueur est pris en charge par l'organisation. Les joueuses ou joueurs sont également conviés à participer au Cocktail de Gala du dimanche 10 décembre 2023 (Invitation personnelle, nominative, non échangeable).

## **12. COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| - Jean-Marie HOARAU                          | Directeur du Tournoi      |
| - Agnès SALLANDROUZE (ffgolf)                | Administrateur du Tournoi |
| - Daniëlle PIVET/Chantal DAGORNE/André NOBLE | Arbitres du tournoi       |
| - Angeline RAMIN                             | Coordinatrice             |

**Commission Sportive  
Ligue Régionale de Golf de La Réunion**

Novembre 2023